



Saulcy, le 28 mars 2024

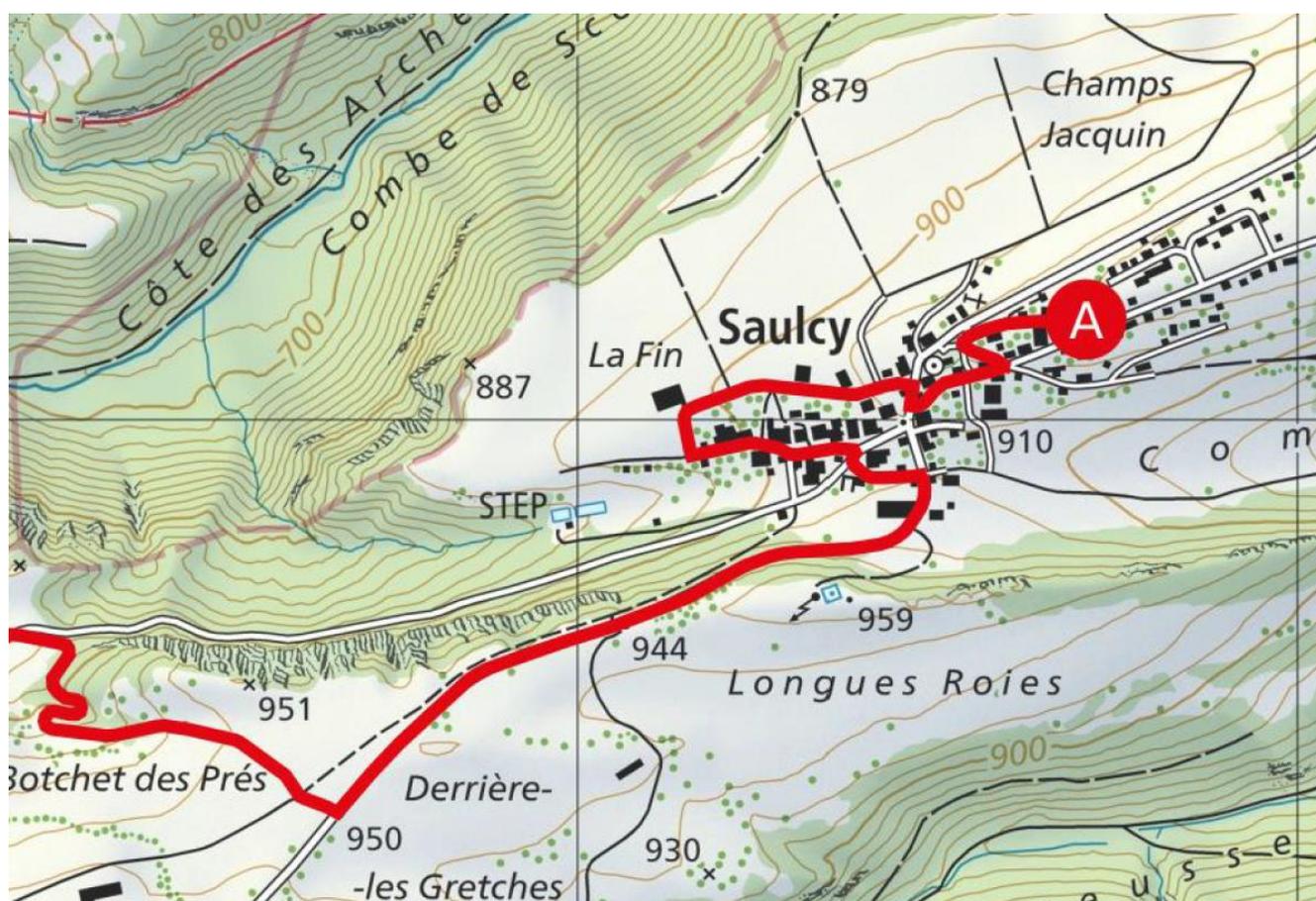
Remerciement à la population

En dépit des remarques sur l'utilisation de l'écopoint, le conseil communal tient à remercier la population sur le bon tri du verre par couleur tout au long de l'année 2023 pour le recyclage.

Critérium Jurassien

Comme chaque année, le 45^{ème} Critérium Jurassien sera la manche d'ouverture de la saison du Championnat Suisse des rallyes. L'édition 2024 se déroulera du 19 au 20 avril et prendra, comme à son habitude, ses quartiers aux Franches Montagnes.

À cette occasion, **le samedi 20 avril**, le groupe jeunesse de Saulcy organise une cantine à la salle communale, avec comme proposition, saucisses, steaks et diverses boissons.





Ramassage vieux fer

Une benne sera mise à disposition sur la place en dessus du cimetière, du **lundi 13 mai à partir de 11h00 au vendredi matin 17 mai 2024 jusqu'à 12h00.**

Un 2ème ramassage sera effectué dans le courant du mois d'octobre.

Nous vous demandons de faire en sorte que les alentours restent propres.

Accepté : ferraille, appareil électrique et électronique.

Annonce de nettoyage de déchets de coupes de bois

Pour toutes personnes souhaitant allumer un feu de forêt sur la localité de Saulcy, il faut **impérativement** en informer la commune pendant les horaires d'ouverture du bureau communal, c'est-à-dire lundi-mardi et jeudi matin de 8h30 à 11h30.

En dehors de ces heures, vous devez en informer la police directement au 032 420 65 65.

SE activités pour l'année 2024



BAR A CAFE, CAFE BLABLA TOUS LES SAMEDIS

Tous les samedis, la société d'embellissement tient un bar à café à la salle communale afin d'avoir un lieu de rencontre et d'échange. Les heures d'ouverture sont identiques à celles du magasin, soit de 10h à 11h30. Les personnes désirant tenir le bar peuvent s'inscrire sur une liste de présence se trouvant à la salle communale. Merci d'avance à tous les bénévoles pour le dévouement qui assure un tournus.

SAMEDI 29 JUIN 2024 JOURNEE ENTRETIEN DES CHEMINS

Rendez-vous à 9h00 chez Yvan Gogniat. Lors de cette journée, enfants, petits-enfants accompagnés (sous responsabilité des parents) et parents pourront nous aider à entretenir des sentiers de promenade du village. Le repas de midi sera offert.

ARMOIRE A LIVRES

Une armoire à livres est installée dans l'abri de bus vers la place de l'église.

Si vous avez des livres dont vous n'avez plus l'utilité et en bon état, vous pouvez les mettre dans l'armoire et si vous voyez des livres qui vous intéressent, vous pouvez les prendre sans autre.

Il n'y a aucune obligation d'amener un ou des livres pour pouvoir en prendre dans l'armoire.

Cette armoire n'est pas un débarras mais un échange donc merci de faire un tri de vos livres avant de les déposer dans l'armoire.

Merci d'avance à tous pour ces échanges !

LOCAL PRODUITS DU TERROIR (vers la poterie)

Ce petit local, l'Artisan du coin, se situe derrière l'ancien magasin, à la rue Clos des Fosses au milieu du village.



Toutes les personnes intéressées à déposer de la marchandise doit se référer au protocole mis en place (étiquette sur le produit avec le prix et le nom du producteur) et est responsable de la gestion de son stock.

La caisse est vidée régulièrement et l'argent est réparti selon les étiquettes des producteurs dans la caisse.

N'hésitez pas à y faire un p'tit tour que ce soit pour un cadeau, une utilisation personnelle et pour y déposer vos créations !

SENTIER DES LANTERNES

Vu le succès de ce projet l'année dernière, nous allons renouveler cette activité.

Durant le mois de décembre 2024 et janvier 2025, les vendredis, samedis et dimanches le sentier des lanternes sera illuminé dès 18h. Le parcours et les animations sont encore à définir, nous vous informerons en temps voulu.

DECORATION DE NOËL

L'installation de la décoration de Noël à l'entrée du village se fera le samedi 30 novembre 2024, rendez-vous au garage du Peca à 9h.

Le démontage est prévu pour le samedi 11 janvier 2025, rendez-vous à 9h au Garage du Peca.

SORTIE EN RAQUETTES

Durant l'hiver 2024-2025, une sortie en raquette sera organisée lors d'un soir de pleine Lune.

Nous vous donnerons plus d'informations en temps voulu par tout-ménages ou par Whatsapp !

Toutes ces activités sont ouvertes à tout le village, jeunes et moins jeunes.

Nous vous remercions déjà de votre participation à ces activités.

C'est toujours un plaisir de partager de bons moments et de soutenir la vie sociale de notre beau village !

Pour le versement des cotisations annuelles (20.-/personne) ou si vous voulez faire un don, voici le numéro IBAN de la société d'embellissement. Merci à tous !

IBAN CH85 8080 8009 4752 3463 6

Banque Raiffeisen Fr-Montagnes, 2350 Saignelégier

Bourse aux habits - FRC

Delémont le 24 avril 2024 de 15h à 19h00 à la Croisée des loisirs

Plus d'infos sur : https://www.frc.ch/postpratique/bourses_jura_principes-generaux/



Rallye de la jeunesse

- Date :** dimanche 19 mai 2024
- Départ :** de 9h à 11h à la place de l'école
- Coûts :** CHF 10.- / CHF 35.- avec repas
Enfants moins de 16 ans : CHF 15.-
- Inscription :** jusqu'au 10 mai
jeunessedesaulcy@gmail.com
075.416.97.57

LE RALLYE DE LA JEUNESSE DE SAULCY

Dimanche 19 mai 2024

En famille ou entre amis, le rallye c'est l'occasion de s'amuser l'instant d'une journée dans notre belle région et de se retrouver le soir pour un souper toujours bien animé !



Départ de 9h à 11h à la place d'école de Saulcy

Réservation du repas du soir

Viens avec ta bande, et relevez les défis que nous vous avons préparés !

Jusqu'au 10 mai 2024 à :
jeunessedesaulcy@gmail.com ou au 075/416.97.57

Frais d'inscription : CHF 10.- / CHF 35.- avec repas (enfants moins de 16 ans : CHF 15.-)

Exposition de printemps

Garage du Peca SA
SAULCY

Garage du Peca SA | Rue du Péca 2 | 2873 Saulcy | T 032 433 45 10 | info@pecasa.ch

VÉHICULES - MACHINES AGRICOLES - REMORQUES - MOTOCULTURE

LES 13 ET 14 AVRIL DÈS 9H
EXPO DE PRINTEMPS

- VOITURES
- MOTOCULTURE
- REMORQUES



www.pecasa.ch

Soins dentaires scolaires

- **Les familles de condition modeste peuvent recevoir une aide financière pour les soins dentaires de leurs enfants en âge de scolarité (de 4 à 16 ans). Le lieu de scolarisation de l'enfant détermine la commune compétente pour fournir l'aide financière.**

Pour qui?

L'aide au financement des soins dentaires scolaires s'adresse aux enfants dont les parents ont un revenu déterminant unique (RDU - voir votre dernière taxation fiscale) inférieur à 60'000 francs.

Les soins dentaires doivent avoir été prodigués au plus tôt le jour du 4e anniversaire de l'enfant, et au plus tard la veille de son 16e anniversaire.

L'aide se monte au maximum à la moitié de la facture des soins dentaires. Elle dépend du revenu des parents et de l'éventuelle prise en charge par leur caisse-maladie complémentaire. Elle ne peut pas être inférieure à 30 francs.

Comment procéder?

> Si les soins dépassent manifestement le montant de 1'000 francs, le dentiste traitant doit s'adresser au dentiste de confiance du Canton pour qu'il avalise le devis.

> Si les soins sont inférieurs à 1000 francs ou s'ils ont été avalisés par le dentiste de confiance:

1. En premier lieu, les parents paient la facture des soins dentaires de leur enfant;
2. Ensuite, ils présentent la facture à leur assurance-maladie complémentaire pour contribution (s'ils ont une complémentaire);
3. Enfin, les parents demandent l'aide communale auprès de la commune où leur enfant est scolarisé, en présentant la facture, la preuve de paiement, leur dernier avis de taxation ainsi que la décision de l'assurance-maladie complémentaire.

Attention: la demande auprès de la commune doit être présentée dans les trois mois suivant la date de la facture!

Le conseil communal